

VOYAGIS

L'U.T.L, OAREIL - BORDEAUX METROPOLE
vous propose en collaboration avec l'agence VOYAGIS

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner **au plus tard le 07 JUILLET 2022**

A RENOYER PAR EMAIL à l'adresse utl.victoire@oareil.fr
OU PAR COURRIER : UTL, 3 ter place de la Victoire, 33000 BORDEAUX
OU A DEPOSER : UTL, 3 rue Lafayette 33076 BORDEAUX CEDEX

USA La côte Est des États-Unis

10 JOURS / 9 NUITS
DU 9 AU 18 AVRIL 2023

3120 €* en chambre double par personne (base 25 personnes minimum)
Supplément départ base 20-24 participants = +295 euros

NOM *

PRENOM *

ADRESSE ET TELEPHONE + ADRESSE ELECTRONIQUE

CHAMBRE (entourer la catégorie souhaitée)

- Seule (supplément 695.00 €) en nombre LIMITE
- Double (chambre à un grand lit)
- Twin (chambre à deux lits)

Préciser le nom de la personne avec qui vous souhaitez partager la chambre le cas échéant (au cas où personne ne partage votre chambre, un supplément chambre individuelle est facturé)

SARL Charters&Voyages au capital de 17240 € - SIRET 39302600047 RCS Bordeaux - Assurance RCP HISCOX
Réseau TOURCOM- IM033110049
Garantie Financière Atradius N°376316, David Ricardostraat 1, 1006 JS - Amsterdam
7,9 rue Cdt Cousteau - 33100 BORDEAUX - karine@voyagis.fr

VOYAGIS

Fiche d'inscription à retourner **au plus tard le 07 JUILLET 2022**

Nous vous ferons parvenir votre contrat de voyage à réception de votre fiche d'inscription validée

Un acompte de 30 % vous sera demandé à la confirmation.

Le solde du voyage sera à verser 2 mois avant la date prévue du départ.

Signature

* NOM et PRENOM doivent correspondre aux papiers d'identité présentés le jour de l'embarquement

Merci de joindre une copie de votre passeport en cours de validité

Depuis le 1er avril 2016, seules les personnes titulaires d'un **passeport électronique ou biométrique** peuvent bénéficier du programme d'exemption de visa (VWP) qui permet aux ressortissants français d'accéder au territoire américain sans visa, mais avec une autorisation électronique de voyage (ESTA), soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum.

Les personnes titulaires d'autres passeports devront solliciter un visa auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines compétentes :

(cf. site de l'ambassade des États-Unis à Paris) : <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr>

N.B. : Si vous n'êtes pas inscrit à l'Université du Temps Libre, une cotisation spéciale voyages de 62 Euros vous sera demandée lors du règlement du solde par l'OAREIL et à l'ordre de l'OAREIL.

Elle vous permettra d'accéder à tous les voyages.

-----Assurances facultatives -----

Option 1 -Je souhaite souscrire une **assurance en cas d'annulation avant le voyage pour toutes causes justifiées**
(Conditions générales de l'assurance sur demande) + **80€ par personne**

Option 2 -Je souhaite souscrire **une assurance Multirisque : annulation avant le voyage pour toutes cause justifiées bagages -frais interruption de séjour-responsabilité civile -retard aérien -assurance individuelle accident de voyage**
(Conditions générales de l'assurance sur demande) + **110 € par personne**
Incluant la protection sanitaire (épidémies COVID)

(Voir tableau des garanties ci-dessous)

OUI (merci de préciser l'option retenue =)

NON

**SARL Charters&Voyages au capital de 17240 € - SIRET 39302600047 RCS Bordeaux – Assurance RCP HISCOX
Réseau TOURCOM- IM033110049
Garantie Financière Atradius N°376316, David Ricardostraat 1, 1006 JS - Amsterdam
7,9 rue Cdt Cousteau – 33100 BORDEAUX – karine@voyagis.fr**



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne	Multirisque	Annulation
ANNULATION DE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès Annulation en toutes causes justifiées Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle à destination 	<ul style="list-style-type: none"> 16 000 € / personne et 40 000 € / événement Aucune franchise 	■	■
VOL MANQUE			
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec 	■	■
RETARD AERIEN			
<ul style="list-style-type: none"> Retard > 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage (250 € maximum) 	■	
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS			
<ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte <ul style="list-style-type: none"> Franchise uniquement en cas de dommage aux valises Retard de livraison des bagages > 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 € / personne et 10 000 € / événement 50 € / valise Indemnité forfaitaire de 150 € / personne 	■	
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR			
<ul style="list-style-type: none"> Suite à un retour anticipé Suite à un rapatriement médical 	<ul style="list-style-type: none"> Prorata temporis Valeur du voyage initial 	■	
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Capital décès ou invalidité permanente 	<ul style="list-style-type: none"> 7 500 € maxi. / pers. et 70 000 € maxi. / évèn. 	■	
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER			
<ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels, matériels et immatériels <ul style="list-style-type: none"> Franchise 	<ul style="list-style-type: none"> 1 000 000 € maximum / événement 75 € / sinistre 	■	
RETOUR IMPOSSIBLE			
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prolongation de séjour <ul style="list-style-type: none"> Franchise d'1 nuit 	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits) 	■	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT			
<ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants Présence hospitalisation Prolongation de séjour Frais médicaux à l'étranger Urgences dentaires <ul style="list-style-type: none"> Franchise frais médicaux et urgences dentaires Rapatriment du corps Frais funéraires 	<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Billet retour + taxi Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) 80 € / jour (maximum 10 jours) 150 000 € / personne 160 € / personne 30 € / personne / événement Frais réels 2 500 € / personne 	■	
RETOUR ANTICIPE			
<ul style="list-style-type: none"> En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel En cas d'attentat survenant à destination ou de sinistre au domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi Billet retour + taxi 	■	
ASSISTANCE VOYAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale Prise en charge des honoraires d'avocat Frais de recherche et de secours en mer et en montagne Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers 	<ul style="list-style-type: none"> 15 000 € / personne 3 000 € / personne 7 500 € / personne 1 500 € / personne 	■	
GARANTIE DES PRIX (avion et bateau)			
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge de la hausse du prix du voyage <ul style="list-style-type: none"> Seuils de déclenchement 	<ul style="list-style-type: none"> 8% du prix du voyage avec un maximum de 200 € / personne et 4 000 € / contrat Moyen-courrier : 20 € / personne Long-courrier : 40 € / personne 	○	
PROTECTION SANITAIRE			
<ul style="list-style-type: none"> Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant départ Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à l'aéroport de départ Rapatriment médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie 	<ul style="list-style-type: none"> 16 000 € / personne et 40 000 € / événement 16 000 € / pers. et 40 000 € / évèn. (franchise 10% avec mini 50 € / per.) Frais réels 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) 	○	

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

■ Inclus ○ En option

202 956 16A - 9016 - 085 202 1 - MFL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, chartes graphiques et armoiries commerciales d'ASSUREVEYER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVEYER. Toute reproduction, partielle ou totale d'éléments et/ou de sa totalité, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.